

Bulletin de service

Production cinématographique, télévisuelle et vidéo

2006



Faits saillants

- Les entreprises classées dans le secteur de la production cinématographique, télévisuelle et vidéo ont généré des revenus d'exploitation de 3,3 milliards de dollars et une marge bénéficiaire d'exploitation de 2,3 % en 2006.
- Les entreprises situées en Ontario ont représenté 46 % des revenus d'exploitation, suivies de celles situées au Québec (25 %) et en Colombie-Britannique (20 %).
- Les résultats présentés dans le reste du communiqué sont fondés sur les établissements dont les revenus combinés représentent environ 75 % du total des revenus de l'industrie.
- Les revenus de production ont généré 82 % des revenus d'exploitation, tandis que les droits et redevances ainsi que les coûts de distribution en ont généré 16 %.
- Les productions télévisuelles (56 %) ont constitué la majorité des revenus de production, suivies des messages publicitaires (22 %) et des longs métrages (15 %).

Nota : Comme d'importantes modifications ont été apportées à l'enquête, les données de 2006 de l'Enquête annuelle sur les industries de services : production cinématographique, télévisuelle et vidéo ne doivent pas être comparées aux données publiées avant 2006.



Tableau statistique

Tableau 1

Statistiques sommaires pour le secteur de production cinématographique, télévisuelle et vidéo, 2006

	Revenu d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation
	millions de dollars			pourcentage
2006				
Terre-Neuve-et-Labrador	5,0	5,7	0,6	-14,7
Île-du-Prince-Édouard	2,1	2,2	0,5	-3,3
Nouvelle-Écosse	35,7	35,5	6,1	0,6
Nouveau-Brunswick	19,0	19,8	3,9	-4,5
Québec	834,3	816,2	180,9	2,2
Ontario	1 523,3	1 480,7	217,2	2,8
Manitoba	53,2	56,9	14,0	-6,9
Saskatchewan	47,7	42,9	5,0	10,0
Alberta	126,0	118,4	20,4	6,0
Columbia-Britannique	677,0	669,4	171,6	1,1
Territoires ¹	x	x	x	x
Canada	3 325,3	3 250,4	620,5	2,2

1. Les territoires incluent le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 512110). Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2

Revenus de production pour l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo, selon le type de production, Canada, 2006

	2006
	milliers de dollars
Total des revenus de productions internes selon le type de production	
Longs métrages	303 031
Productions télévisées	1 148 871
Messages publicitaires	443 712
Vidéos d'industries et d'entreprises	78 599
Tous autres types de production ¹	82 036
Total des revenus de production	2 056 249
Total des revenus d'exploitation	2 499 837
Total des revenus provenant des redevances et des droits de licence	398 797
Total des dépenses d'exploitation	2 439 765
Total des salaires, traitements et avantages sociaux	513 529
Total de la marge bénéficiaire d'exploitation	60 072

1. Tous autres types de production incluent les vidéoclips, les vidéos éducatives, vidéos pour des régies gouvernementales, des organismes, des ministères ou des sociétés d'état et tous les autres.

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 512110). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 75 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête-échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo au Canada. L'enquête permet également de recueillir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que le type de revenus et le type de client.

Ces données sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble de l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent des données aux entreprises, aux gouvernements, aux investisseurs, ainsi qu'aux associations. Ces statistiques permettent à ces groupes de suivre la croissance de leur industrie, de mesurer le rendement, de faire comparaison parmi des entreprises similaires et de mieux comprendre cette industrie afin de réagir aux tendances et aux modèles.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques considérés comme faisant partie de l'industrie de production cinématographique, télévisuelle et vidéo (SCIAN 512110) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la production ou la production et la distribution de films, de vidéos, d'émissions de télévision ou de publicités.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, et les dépenses tels que l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou

se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2006 s'est établie à 562 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéficiaires sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Qualité des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et de dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les **erreurs non dues à l'échantillonnage** ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non réponse est une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Les **erreurs d'échantillonnage** se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (c.v.). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le coefficient de variation, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les c.v. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant

l'estimation d'un échantillon par le c.v. L'estimation d'un échantillon, plus ou moins deux fois l'erreur type, est ce qu'on appelle un intervalle de confiance de 95 %.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimé final, le taux de réponse pondéré était de 51 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0016, Production cinématographique, télévisuelle et vidéo, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2413, Enquête annuelle sur les industries de services : production cinématographique, télévisuelle et vidéo.

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002XIB au catalogue.

Date de parution : Mai 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87-010-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1918-8951

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87-010-X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) ; Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.